

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ALTERNATIVE A L'ÉLIMINATION DES POUSSINS MALES : LA FILIERE FRANÇAISE DES ŒUFS AU RENDEZ-VOUS**

Suite à l'annonce du ministre de l'Agriculture Julien Denormandie sur l'obligation d'ovosexage des poussins mâles d'ici la fin de l'année 2022, la filière française des œufs poursuit son travail en ce sens afin de déployer ces solutions. Très attentive aux nouvelles attentes sociétales, la filière est en effet engagée depuis plusieurs années dans la recherche de techniques alternatives à l'élimination des poussins mâles. Tous les maillons se sont mobilisés sur le sujet : couvoirs, instituts techniques, centres d'emballage, fabricants d'ovoproduits, éleveurs, distributeurs.

Ainsi, les professionnels français des œufs sont d'ores et déjà en ordre de marche pour réaliser tous les aménagements et investissements nécessaires et compte-tenu des délais serrés, feront le maximum pour respecter les échéances annoncées. La filière française fera ainsi partie des deux premières filières du monde, avec l'Allemagne, à adopter cette méthode alternative d'ovosexage.

Le CNPO tient à souligner que la mise en place et l'application de ces techniques de pointe a un coût élevé : outre les 15 millions d'euros d'investissements nécessaires pour l'équipement des couvoirs, la filière a évalué à 64 millions d'euros par an, les frais de fonctionnement à supporter par les éleveurs, soit 4% du CA annuel de la filière. À ce titre, elle salue l'aide au financement des investissements des couvoirs sur laquelle le ministre s'est engagé, dans le cadre du Plan de Relance. Cependant, elle souligne que l'application de ces nouvelles techniques aura des répercussions inévitables sur le coût de production des œufs et des ovoproduits.

La filière estime ce surcoût à un minimum de 3 centimes d'Euro pour une boîte de 6 œufs. Une hausse qui doit être répercutée à l'acheteur final, les marges des différents maillons de la filière étant trop faibles pour absorber cet investissement majeur.

Le CNPO demande donc au ministre de l'Agriculture d'accompagner la filière afin de garantir la répercussion intégrale de ce surcoût dans le prix final des œufs vendus en distribution ou sous forme d'ovoproduits pour l'industrie et la Restauration Hors Domicile.

La répercussion de la hausse du coût de production doit permettre d'assurer la pérennité de ce secteur exemplaire, qui a déjà relevé le défi de la transition vers les élevages alternatifs à la cage. En 2020, c'est en effet avec trois années d'avance que la filière a réussi à dépasser son objectif fixé pour 2022 d'1 poule sur 2 élevée en systèmes alternatifs à la cage. Désormais, 64 % des poules sont élevées en plein air, bio et au sol.

Par ailleurs, la filière se félicite de l'engagement du ministre, déterminé à promouvoir l'extension des méthodes alternatives à l'élimination des poussins mâles à l'ensemble des pays de l'Union européenne. Il s'agit en effet d'éviter les risques de distorsion de concurrence et de perte de compétitivité pouvant entraîner des importations d'œufs et d'ovoproduits issus de pays non soumis à cette réglementation.

D'autre part, la filière sera extrêmement attentive aux précisions qui devront être apportées sur l'ensemble de ces sujets dans le cadre du futur décret d'application annoncé par le ministre de l'Agriculture.

**Pour information :**

Le CNPO est l'Interprofession de l'œuf représentant chacun des maillons de la filière œuf, des accoueurs aux transformateurs en passant par les éleveurs, il regroupe huit organisations. Le CNPO a été reconnu par les Pouvoirs publics le 12 mars 1996.

Chargé de contribuer au développement et à la prospérité des différentes branches de la filière ponte, il a donc pour objectifs principaux d'assurer le contact entre les organisations professionnelles, de représenter les acteurs de la filière auprès des instances nationales, européennes et internationales, de réaliser des actions d'informations et de communication en vue de développer le marché de l'œuf, d'entreprendre des actions techniques pour développer les exportations, améliorer la production et la transformation, de servir de cadre aux accords entre l'ensemble des partenaires.

---

**Sandra & C° - L'Équipe ADOCOM-RP, Service de Presse CNPO,  
vous remercie de votre attention.**

**Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)**

The logo for ADOCOM-RP features the text "ADOCOM" in a serif font with a red stylized egg shape above the 'O', followed by "-RP" in a smaller sans-serif font.

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

**Qualification : Agence Certifiée OPQCM**